



PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 6 - FEVRIER 2014

SOMMAIRE

32 - Préfecture du Gers

Secrétariat Général

Autre N °2014041-0002 - attestation d'affichage de publication de la décision favorable de la CDAC concernant FLEURANCE	1
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---



PRÉFET DU GERS

Autre n °2014041-0002

signé par
CLOS- VERSAILLE Serge

le 10 Février 2014

**32 - Préfecture du Gers
Secrétariat Général
Direction des libertés publiques et des collectivités locales**

attestation d'affichage de publication de la
décision favorable de la CDAC concernant
FLEURANCE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET du GERS

PREFECTURE

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS,
DE LA REGLEMENTATION
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

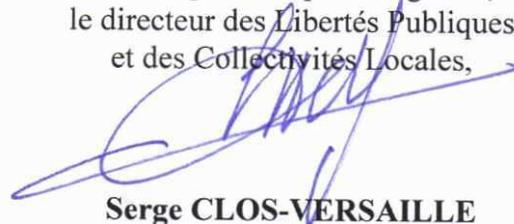
Le PREFET du GERS,

ATTESTE que les formalités de publication de la décision favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, en date du 18 décembre 2013, relative la **demande d'autorisation d'extension d'un ensemble commercial par extension de 178 m² supplémentaires de l'hypermarché Carrefour Market (surface existante : 2990 m² + 43,90 m² boutique Télécom), sis Route de Lectoure Avenue du Corps Franc Pommies à FLEURANCE (32500)**, ont bien été effectuées, notamment par l'affichage en mairie pour une durée d'un mois, du 9 janvier 2014 au 9 février 2014.

Mention qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

Auch, le **10 FEV. 2014**

Pour le préfet et par délégation,
le directeur des Libertés Publiques
et des Collectivités Locales,



Serge CLOS-VERSAILLE